

SECTION 1: IDENTIFICATION

1.1. IDENTIFICATEUR DE PRODUIT

Nom du produit : ZL-56
Code du produit : Non disponible

1.2. UTILISATIONS IDENTIFIÉES PERTINENTES DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE ET UTILISATIONS DÉCONSEILLÉES

Utilisation de la substance/mélange : Essais non destructifs

1.3. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE FOURNISSEUR DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Fabricant	Distributeur
Magnaflux 155 Harlem Ave. Glenview, IL 60025 - USA T: 847-657-5300	

1.4. NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE

Numéro d'urgence : CHEMTREC 800-424-9300

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. CLASSIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE

Classification GHS

Acute Tox. 4 (Voie cutanée)
Acute Tox. 4 (Inhalation)
Skin Irrit. 2
Eye Dam. 1
STOT SE 3

2.2. ÉLÉMENTS D'ÉTIQUETAGE

Étiquetage GHS

Pictogrammes de danger (GHS) :



GHS05

GHS07

Mention d'avertissement (GHS) : Danger

Mentions de danger (GHS) : Nocif en cas de contact cutané ou d'inhalation. Provoque une irritation cutanée. Provoque des lésions oculaires graves. Peut irriter les voies respiratoires.

Conseils de prudence (GHS) : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/un équipement de protection du visage. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation. En cas de contact avec la peau: Laver abondamment à l'eau. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Appeler un centre antipoison/médecin en cas de malaise. En cas d'inhalation: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un centre antipoison/médecin en cas de malaise. En cas de contact avec les yeux: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un centre antipoison/ médecin. Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder sous clef. Éliminer le contenu/le récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

2.3. AUTRES DANGERS

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. TOXICITÉ AIGUË INCONNUE (GHS)

46% du mélange consiste en composants de toxicité aiguë par contact cutané inconnue.
46% du mélange consiste en composants de toxicité aiguë par inhalation inconnue.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

3.1. SUBSTANCE

Non applicable

3.2. MÉLANGES

Nom	Identificateur de produit	%
Phosphate de tris(2-butoxyéthyle)	(n° CAS) 78-51-3	49,97
Alcools en C12-15 éthoxylés et propoxylés	(n° CAS) 68551-13-3	30,16
Alcools, C12-14-secondaire, éthoxylé	(n° CAS) 84133-50-6	16,45
7-(Diéthylamino)-4-méthylbenzopyr-2-one	(n° CAS) 91-44-1	2,35

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

4.1. DESCRIPTION DES PREMIERS SECOURS

- Premiers soins après inhalation : En cas d'inhalation, transporter à l'air frais la personne exposée. Si elle ne respire plus, pratiquer la respiration artificielle. En cas de difficultés respiratoires, appliquer un masque à oxygène. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
- Premiers soins après contact avec la peau : En cas de contact, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. Retirer les vêtements/souliers contaminés. Laver les vêtements avant de les porter à nouveau. Si une irritation cutanée se développe et persiste, consulter un médecin.
- Premiers soins après contact oculaire : En cas de contact, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles de contact si elles peuvent être facilement enlevées. Consulter immédiatement un médecin.
- Premiers soins après ingestion : Si le produit a été ingéré, ne PAS provoquer le vomissement à moins que ceci ait été demandé par du personnel médical. Ne jamais administrer quoi que ce soit par voie orale à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.

4.2. PRINCIPAUX SYMPTÔMES ET EFFETS, AIGUS ET DIFFÉRÉS

- Symptômes/lésions après inhalation : Nocif par inhalation. Risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation. Peut irriter les voies respiratoires.
- Symptômes/lésions après contact avec la peau : Nocif par contact cutané. Provoque une irritation cutanée. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des œdèmes, une délipidation, des dessèchements et une gerçure de la peau. L'exposition répétée au produit peut provoquer son absorption par la peau et de ce fait causer un danger sérieux pour la santé.
- Symptômes/lésions après contact oculaire : Provoque des lésions oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive. Peut provoquer des brûlures.
- Symptômes/lésions après ingestion : Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.

4.3. INDICATION DES ÉVENTUELS SOINS MÉDICAUX IMMÉDIATS ET TRAITEMENTS PARTICULIERS NÉCESSAIRES

Les symptômes peuvent ne pas apparaître immédiatement. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette ou la fiche signalétique).

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. MOYENS D'EXTINCTION

- Moyens d'extinction appropriés : Brouillard d'eau. Mousse. poudre chimique sèche. Dioxyde de carbone.
- Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un jet d'eau.

5.2. DANGERS PARTICULIERS RÉSULTANT DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE

- Danger d'incendie : Les produits de combustion peuvent inclure, sans s'y limiter: oxydes de carbone.

5.3. CONSEILS AUX POMPIERS

- Protection en cas d'incendie : Rester en amont du vent par rapport à l'incendie. Porter un habit pare feu complet incluant un équipement de respiration (SCBA).

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

6.1. PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES, ÉQUIPEMENT DE PROTECTION ET PROCÉDURES D'URGENCE

Mesures générales : Porter les vêtements protecteurs recommandés dans la section 8. Isoler la zone de danger et interdire l'accès au personnel non protégé et non autorisé.

6.2. MÉTHODES ET MATÉRIEL DE CONFINEMENT ET DE NETTOYAGE

Pour la rétention : Endiguer et contenir le produit renversé. Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Contenir et/ou absorber le déversement avec une substance inerte (par ex. du sable ou de la vermiculite) puis placer ensuite dans un conteneur adapté. Ne pas laisser s'écouler dans les égouts ni dans les cours d'eau. Utiliser l'équipement de protection individuelle (EPI) approprié.

Procédés de nettoyage : Déblayer la substance avec une pelle et la placer dans un conteneur de récupération. Ventiler la zone.

6.3. RÉFÉRENCE À D'AUTRES SECTIONS

Voir la section 8 pour des conseils supplémentaires sur l'équipement de protection, et la section 13 pour plus de conseils sur l'élimination.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

7.1. PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR UNE MANIPULATION SANS DANGER

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Ne pas avaler. Manipuler et ouvrir les conteneurs avec précaution. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Mesures d'hygiène : Lessiver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Se laver les mains avant de manger, de boire ou de fumer.

7.2. CONDITIONS NÉCESSAIRES POUR ASSURER LA SÉCURITÉ DU STOCKAGE, TENANT COMPTE D'ÉVENTUELLES INCOMPATIBILITÉS

Conditions de stockage : Conserver hors de la portée des enfants. Conserver fermé dans un endroit sec, frais et très bien ventilé.

7.3. UTILISATION(S) FINALE(S) PARTICULIÈRE(S)

Non disponible.

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. PARAMÈTRES DE CONTRÔLE

Phosphate de tris(2-butoxyéthyle) (78-51-3)	
ACGIH	Non applicable
OSHA	Non applicable
Alcools en C12-15 éthoxylés et propoxylés (68551-13-3)	
ACGIH	Non applicable
OSHA	Non applicable
Alcools, C12-14-secondaire, éthoxylé (84133-50-6)	
ACGIH	Non applicable
OSHA	Non applicable
7-(Diéthylamino)-4-méthylbenzopyr-2-one (91-44-1)	
ACGIH	Non applicable
OSHA	Non applicable

8.2. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION

Contrôles techniques appropriés : Aérer/ventiler les lieux pour maintenir l'exposition aux poussières en suspension, émanations chimiques, fumée, etc, sous les limites permises.

Protection des mains : Porter des gants résistant aux produits chimiques.

Protection oculaire : Porter des lunettes de protection (contre les poussières/les éclaboussures, correctement ajustées) ainsi qu'une protection faciale (écran facial).

Protection de la peau et du corps : Porter un vêtement de protection approprié.

Préparé selon la norme sur la communication des risques (Hazard Communication Standard, CFR29 1910.1200) HazCom 2012 et le Règlement sur les Produits Dangereux (RPD) SIMDUT 2015

Protection des voies respiratoires	: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu.
Contrôle de l'exposition de l'environnement	: Maintenir les niveaux sous les seuils de la protection environnementale de la communauté.
Autres informations	: Ne pas manger, fumer ou boire là où la substance est manipulée, traitée ou stockée. Se laver les mains minutieusement avant de manger ou de fumer. À manipuler selon les pratiques de sécurité et d'hygiène industrielles établies.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. INFORMATIONS SUR LES PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES ESSENTIELLES

État physique	: Liquide
Apparence	: Huileux
Couleur	: Vert
Odeur	: Légère
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Neutre
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Initial: ~ 235 °C (~455 °F)
Point d'éclair	: > 93,3 °C (>200 °F)
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non inflammable
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Pression de la vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: 1,01
Densité relative de la vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Viscosité	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: 15,2 - 18,6 cSt
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible

9.2. AUTRES INFORMATIONS

Teneur en COV	: 0 g/l
---------------	---------

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. RÉACTIVITÉ

Aucun dans les conditions normales d'utilisation.

10.2. STABILITÉ CHIMIQUE

Stable dans les conditions normales d'entreposage.

10.3. POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES

Aucun dans les conditions normales d'utilisation.

10.4. CONDITIONS À ÉVITER

Chaleur. Matériaux incompatibles.

10.5. MATIÈRES INCOMPATIBLES

Acides forts. Bases fortes. Oxydants puissants. Agents réducteurs puissants.

10.6. PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX

Peut inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES
11.1. INFORMATIONS SUR LES EFFETS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë : Nocif encas de contact cutané ou d'inhalation.

ZL-56	
DL50 orale rat	> 2000 mg/kg (Estimation de la toxicité aiguë calculée)
DL50 cutanée lapin	> 1000 mais ≤ 2000 mg/kg (calculée en utilisant les valeurs ETA)
CL50 inhalation rat	> 10,0 mais ≤ 20,0 mg/l/4h (calculée en utilisant les valeurs ETA)
Phosphate de tris(2-butoxyéthyle) (78-51-3)	
DL50 orale rat	3 g/kg
Alcools en C12-15 éthoxylés et propoxylés (68551-13-3)	
DL50 orale rat	1350 mg/kg
DL 50 cutanée rat	2000 mg/kg
Alcools, C12-14-secondaire, éthoxylé (84133-50-6)	
DL50 orale rat	2100 mg/kg
7-(Diéthylamino)-4-méthylbenzopyr-2-one (91-44-1)	
DL50 orale rat	5 g/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Provoque une irritation cutanée.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Provoque des lésions oculaires graves.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Cancérogénicité	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour la reproduction	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Peut irriter les voies respiratoires.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Danger par aspiration	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Symptômes/lésions après inhalation	: Nocif par inhalation. Risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation. Peut irriter les voies respiratoires.
Symptômes/lésions après contact avec la peau	: Nocif par contact cutané. Provoque une irritation cutanée. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des œdèmes, une délipidation, des dessèchements et une gerçure de la peau. L'exposition répétée au produit peut provoquer son absorption par la peau et de ce fait causer un danger sérieux pour la santé.
Symptômes/lésions après contact oculaire	: Provoque des lésions oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive. Peut provoquer des brûlures.
Symptômes/lésions après ingestion	: Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES
12.1. TOXICITÉ

Écologie - général : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phosphate de tris(2-butoxyéthyle) (78-51-3)	
CL50 poisson 1	10,4 - 12,0 mg/l (96 h - Pimephales promelas [flow-through])
Alcools, C12-14-secondaire, éthoxylé (84133-50-6)	
CL50 poisson 1	3,2 mg/l (96 h - Pimephales promelas)
CE50 Daphnie 1	3,2 mg/l (48 h - water flea)

Préparé selon la norme sur la communication des risques (Hazard Communication Standard, CFR29 1910.1200) HazCom 2012 et le Règlement sur les Produits Dangereux (RPD) SIMDUT 2015

12.2. PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ
ZL-56

Persistance et dégradabilité	Non établi.
------------------------------	-------------

12.3. POTENTIEL DE BIOACCUMULATION
ZL-56

Potentiel de bioaccumulation	Non établi.
------------------------------	-------------

Phosphate de tris(2-butoxyéthyle) (78-51-3)

BCF poissons 1	3,65
----------------	------

Coefficient de partage n-octanol/eau	3,65 - 4,78
--------------------------------------	-------------

12.4. MOBILITÉ DANS LE SOL

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. AUTRES EFFETS NÉFASTES

Effet sur le réchauffement global : Pas d'effet connu avec ce produit.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION
13.1. MÉTHODES DE TRAITEMENT DES DÉCHETS

Recommandations pour l'élimination des déchets : Ces matériaux doivent être éliminés dans le respect de toutes les réglementations locales, régionales, provinciales et fédérales. Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Conformément aux exigences du DOT/TMD/IATA/IMDG

DOT (non-vrac)	: Non réglementé <119 gallons
DOT (vrac)	: UN3082, Matières dangereuses pour l'environnement, Liquide, N.S.A. (Alcool, C6-17 (secondaire) poly (3-6) éthoxylé), 9, III, Polluant marin
TMD	: UN3082, Matières dangereuses pour l'environnement, Liquide, N.S.A. (Alcool, C6-17 (secondaire) poly (3-6) éthoxylé), 9, III, Polluant marin
IATA	: UN3082, Matières dangereuses pour l'environnement, Liquide, N.S.A. (Alcool, C6-17 (secondaire) poly (3-6) éthoxylé), 9, III, Polluant marin
IMDG	: UN3082, Matières dangereuses pour l'environnement, Liquide, N.S.A. (Alcools C6-17 (secondaire) poly (3-6) éthoxylé), 9, III, Polluant marin

INDICATIONS COMPLÉMENTAIRES

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.
 Mesures de précautions pour le transport : Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

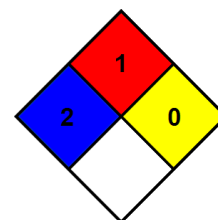
SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION
15.1. RÉGLEMENTATIONS FÉDÉRALES

Tous les composants de ce produit figurent à l'inventaire de la Toxic Substances Control Act (TSCA) de l'Environmental Protection Agency des États-Unis (ou en sont exclus).

Tous les composants de ce produit figurent aux inventaires canadiens LIS (Liste intérieure des substances) et LES (Liste extérieure des substances) (ou en sont exclus), sauf pour:

Alcools, C12-14-secondaire	n° CAS 126950-60-5
----------------------------	--------------------

Danger pour la santé NFPA : 2
 Danger d'incendie NFPA : 1
 Réactivité NFPA : 0



Préparé selon la norme sur la communication des risques (Hazard Communication Standard, CFR29 1910.1200) HazCom 2012 et le Règlement sur les Produits Dangereux (RPD) SIMDUT 2015

15.2. RÉGLEMENTATIONS DES ETATS - É.-U.

ZL-56	
Réglementations nationales ou locales	Ce produit contient des produits chimiques reconnus dans l'État de Californie comme étant susceptible de causer le cancer, des anomalies congénitales ou tout autre dommage au niveau de l'appareil reproducteur

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Date d'émission	: 10/28/2016
Date de révision	: 05/22/2018
Autres informations	: Aucun.

Clause de non-responsabilité : nous croyons que les affirmations, les informations techniques et les recommandations contenues dans la présente sont véridiques, mais elles sont données sans garantie d'aucune sorte. Les informations contenues dans ce document s'appliquent à cette substance spécifique comme fournie. Elles peuvent ne pas être valables pour cette substance si elle est utilisée en combinaison avec toute autre substance. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence et de l'intégralité de cette information quant à l'usage particulier qu'il en fera.